

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **7 (1898)**

Heft 50: **w**

PDF erstellt am: **06.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Basel, den 17. Dezember 1898.

Bâle, le 17 Décembre 1898.

Erscheint ++ Samstags

## Abonnement:

Für die Schweiz:  
12 Monate Fr. 5.—  
6 Monate " 3.—  
3 Monate " 2.—

Für das Ausland:  
12 Monate Fr. 7.50  
6 Monate " 4.50  
3 Monate " 3.—  
Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

## Inserate:

20 Cts. per 1 spaltige Petitszelle oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entspricht Rabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen 10 Cts. netto per Petitszelle oder deren Raum.

Organ und Eigentum des  
*Schweizer Hoteller-Vereins*7. Jahrgang | 7<sup>e</sup> AnnéeOrgane et Propriété de la  
*Société suisse des Hôteliers*

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.

## Souhaits de Nouvelle-Année.

Il y a quelques années un certain nombre de nos sociétaires s'étaient décidés se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la Rédaction de l'*Hôtel-Revue* toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette pratique institution qui a ouvert cet automne son sixième cours.

Les noms des donateurs seront publiés dans l'*Hôtel-Revue* et ces derniers peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Ouchy, le 1<sup>er</sup> Décembre 1898.Société suisse des Hôteliers,  
Le Président:  
J. Tschumi.

## Neujahrsgratulationen.

Vor einigen Jahren ist in unserem Mitgliederverein ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fortbildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen beliebig grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten obengenannter Schule, welche diesen Herbst ihren sechsten Kurs begonnen hat, an die Redaktion der *Hôtel-Revue* in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der *Hôtel-Revue* veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.

Ouchy, den 1. Dezember 1898.

Schweizer Hoteller-Verein,  
Der Präsident:  
J. Tschumi.

Die Redaktion glaubt im Sinne aller Mitglieder zu handeln, wenn sie in erster Linie diejenigen Herren, die mit so aufopfernder Hingabe als Lehrer ihre Zeit und Kenntnisse in den Dienst der Fachschule stellen, als von den Neujahrsgratulationen entbunden aufführt, auch wenn sie nicht noch ihr besonderes Schärlein besteuern. Ihnen verdankt ja die Schule ihr Zustandekommen und ihre gedeihliche Entwicklung, also mehr, als mit einigen Ziffern ausgedrückt werden könnte.

Es sind dies die Herren:

Tschumi J., Hotel Beau-Rivage, Ouchy.  
Müller John, Hotel d'Angleterre, Ouchy.  
Rauch A., Hotel du Faconn, Lausanne.  
Schmitt J. A., Hotel Beau-Site, Lausanne.  
Gehrig H., Hotel du Grand Pont, Lausanne.

Sommes versées jusqu'au 3 décembre:  
Bis zum 3. ds. eingegangene Beiträge:

Herr Flück C., Hotel Drei Könige, Basel . . . . . Fr. 20  
" Müller G., Restaurant Bad Bahnhof, Basel . . . . . 5  
" Otto P., Hotel Victoria, Basel . . . . . 20  
" Wohrle G., Hotel Central, Basel . . . . . 5  
" Weidmann J., Hotel National, Basel . . . . . 10

Sommes versées du 4 au 10 décembre:  
Vom 4. bis 10. ds. eingegangene Beiträge:

Herr Balzari F., Hotel Métropole, Mailand . . . . . Fr. 20  
" Dielmann E., Dolder Grand Hotel, Zürich . . . . . 15  
" Döpfner A., Hotel Beau Rivage, Interlaken . . . . . 10  
" Döpfner J., Hotel St. Gotthard-Terminus, Luzern . . . . . 20  
" Giederkichen A., Hotel Bernerhof, Basel . . . . . 5  
" Frau Hinrichs, Hotel Interlaken, Interlaken . . . . . 10  
" Herr Lichtenberger C., Hotel St. George, Interlaken . . . . . 20  
" Oschwald M., Hotel Strela, Davos-Platz . . . . . 10  
" Strohl G., Hotel des Balances, Basel . . . . . 5

## Übertrag Fr. 170

Sommes versées du 11 au 17 décembre:

Vom 11. bis 17. ds. eingegangene Beiträge:	
Herr Balli & Cie, Grand Hotel, Locarno . . . . .	20
Herr A., Hotel du Parc, Lugano . . . . .	20
Berner F., Luzern . . . . .	10
" Bon A., Hotel Rigi-First, Rigi . . . . .	15
" Bossard-Riff, Kurhaus Felsenegg, Zugerberg . . . . .	10
" Bossi L., Direktor, Hotel Engadinerkulm, St. Moritz . . . . .	10
" Boyeldien F., Hotel Métropole, Interlaken . . . . .	10
" Degremont J., Neues Stahlbad St. Moritz-Bad . . . . .	20
" Disterle G., Hotel Basler Hof, Basel . . . . .	5
" Egli A., Hotel Wangen, Baden . . . . .	10
" Eisenmann C., Hotel Prinz Carl, Heidelberg . . . . .	10
" Elsken A., Hotel Bellevue, Neuchâtel . . . . .	20
" Ettenberger G., Hotel Montfort, Bregenz . . . . .	10
" Götzen H., Hotel Schwert, Zürich . . . . .	5
" Grüning Ch., Hotel Krone, Schaffhausen . . . . .	20
" Gyr-Tanner K., Hotel Pfauen, Einsiedeln . . . . .	20
" Haefeli H., Hotel Schwanen, Luzern . . . . .	20
" Haefeli H., Hotel Vier Jahreszeiten, Hamburg . . . . .	10
" Kraft & Söhne, Hotel Bernerhof, Bern . . . . .	20
" Lang Karl, Hotel Bellevue, Neuhausen . . . . .	5
" Liebler R., Kurhaus St. Moritz-Bad und Grand Hotel, Cannstatt . . . . .	20
" Metz J., Hotel des Bains, Interlaken . . . . .	20
" Morck H., Hotel de Berne, Nice . . . . .	10
" Osswald C., Hotel Bellevue, Bern . . . . .	15
Herr Pohl A., Hotel Bellevue, Zürich . . . . .	15
" Riedel A., Gd. Hotel du Lac, Vevey . . . . .	10
" Rochedieu-Segesser, Hotel Schweizerhof, Neuhausen . . . . .	20
" Ruchet Ed., Hotel Victoria, Interlaken . . . . .	20
" Safi R. B., Grand Hotel, Baden . . . . .	20
" Schellenberg H., Hotel Krone, Winterthur . . . . .	10
" Spillmann & Sickert, Hotel du Lac, Luzern . . . . .	20
Tit. Hotel Storchenn (Direktor Herr J. Wick), Basel . . . . .	10
Herr Waecher A., Hotel du Faconn, Fribourg . . . . .	10
" Wegenstein F., Neuhausen . . . . .	20
" Woellhus W., Hotel Rigi, Vitznau . . . . .	5
" Zähringer Ad., Hotel des Balances, Luzern . . . . .	15
" Ziegler W., Hotel Trois Rois, Vevey . . . . .	5
" Ziltener A., Hotel Schwert, Weesen . . . . .	20
Summa Fr. 770	

fahrstation als „Stationsvorsteher“ für das erste Jahr 25 Fr. und für jedes weitere Jahr 10 Fr. zu bezahlen, als Äquivalent einer sogenannten Velo-Apotheke: Fusspumpe, englischer Schlüssel, Verbandzeug für Pneumatics etc. etc.

Gegen alles dies liesse sich nicht viel einwenden, wenn die Weinfelder einen Unterschied zu machen wüssten zwischen Hotels III. Ranges, für welche ihre Offerte von 1 Fr. 50 per Zimmer am besten passt, und solchen I. Ranges. Hier sind wir nun bei dem Punkte angelangt, wo bei den betr. Radlern die Bescheidenheit aufhört und etwas „anderes“ anfängt. Denn gerade die Inhaber von Hotels I. Ranges und dienjenigen von besseren II. Ranges haben sie sich als „Stationsvorsteher“ und „Samariter ihrer defekten Maschinen“ aussehen lassen.

Wenn die Herren Radler von Weinfelden noch nicht wissen sollten, dass die Vertreter ihrer ehrenwerten Zunft in *besseren* Hotels nicht gerade zu den willkommensten Gästen gehören, so dürfen sie es sich hiemit gesagt sein lassen. Denn nichts ist störender, an der Table d'hôte oder im Restaurant für die Gäste eines *besseren* Hotels, als gewissermassen einem Akte aus „Madame Sans-Gêne“ bewohnen zu müssen.

➡➡➡

## LES FRESES DE HODLER.

(Correspondance).

En vérité, il ne manquait plus que ça, l'*Hôtel-Revue* s'avise aussi de frapper d'estoc et de taille dans cette mêlée d'artistes-peintres! Voilà l'exclamation qui involontairement échappa à mainte de nos lecteurs, lequel pensera peut-être que le correspondant ferait mieux de tenir sa... plume au chaud que de se mêler de choses auxquelles il ne comprend rien. Qu'on se rassure cependant! Je ne prends les fresques de Hodler qu'à titre d'exemple uniquement, car les bons exemples incitent au zèle et à l'imitation, tout comme les mauvais corrompent les bonnes mœurs. J'ai ressenti en effet une joie intense à voir les représentants de la noble corporation des peintres prêter si énergiquement aide et appui à leur collègue au moyen d'adresses d'adhésion et de reconnaissance expédiées tant à l'artiste qu'au Conseil fédéral et autres intéressés; on les a vus, non seulement en Suisse, mais encore à Paris et à Pétersbourg, se poser en défenseurs du Beau, de la Vigueur, de l'Originalité, du Moderne. Alors je me suis dit: voilà de braves gens que l'envie ne ronge point et voilà aussi comment nous agirions, nous hôteliers! J'attends depuis plus de 15 jours un appel émanant de cercles de collègues et tendant à soutenir le malheureux hôtelier dont on nous a raconté (No. 48 de l'*Hôtel-Revue*) que le gouvernement de son canton l'avait condamné à prendre deux patentes de colportage à fr. 15 la pièce pour avoir installé deux automates dans son établissement, tendant en d'autres termes à l'autoriser à intenter, aux frais de la Société, un procès à cet „exécutif“ par trop rapace et vétuste. J'attends toujours que la tempête se déchaîne. Quoi de plus sublime que l'esprit de solidarité professionnelle qui nous poussera à louer sans réserve ni envie l'œuvre de notre prochain ainsi qu'à le défendre contre toute attaque injuste ou malveillante! Cette noblesse de sentiments n'est le partage que du vrai artiste et de l'homme intégré dépourvu d'égoïsme. Un barbouilleur et gâte-méteil s'offrirait à exécuter l'ouvrage à tant meilleur marché par mètre carré et à représenter les figures, au gré de celui qui a fait la commande, un peu plus à gauche ou à droite, un peu plus en avant ou en arrière. C'est ce dont est incapable tout artiste véritable, n'allez rien lui demander de semblable, pas plus qu'un brave et intelligent hôtelier, fort de ses principes commerciaux, ne saurait accorder pour logement et nourriture

moins que son prix fixe et normal; il se rebifera et renverrait le solliciteur au tarif. Et voici que je lis dans le No. 43 de la *Wochen-schrif* qu'un hôtelier qui touchait pour la nourriture le prix de 10 Mark stipulé d'avance, s'est laissé refaire par un autre „hon hôtelier“ (en langage d'atelier: peintre en bâtiment ou barbouilleur) qui offre les mêmes choses pour 7 Mk., 40 Pf., uniquement aux fins de saisir un voyageur au vol, de ne pas faire un centime de bénéfice, de discrediter la profession aux yeux de tous les collègues et enfin de faire passer son hôte aussi pour un homme faible et versatile. Non, me dis-je, ce n'est pas chez nous, „entre collègues“, que pareille chose pourrait se passer, tout au plus serait-ce possible à Genève, à Interlaken, à Lucerne, à Zurich, à Bâle ou dans le reste de la Suisse, mais sauf cela nulle part et moi-même je n'aurais jamais d'un semblable procédé.

Hélas! les fresques de Hodler sont l'objet d'opinions bien divergentes!

## LA SAISON EN RETARD.

Nous extrayons ce qui suit d'un article du dernier numéro de *La Colonie Etrangère*, paraisant à Nice:

„A quel bon se cacher la vérité? Il est certain, incontestable, que la saison à Nice est en retard. Impossible de le nier. Naturellement, tout le monde se plaint de ce retard et en recherche la cause.

Cette raison est, d'après les uns, la politique, qui a fait un tort immense à l'avant-saison, en empêchant le monde de se rendre à temps sur les bords de la Méditerranée, et surtout de prendre une décision pour le séjour d'hiver; de là, l'absence d'une grande partie de la colonie anglaise. On ne savait pas si la Reine n'était pas empêchée par les suites du conflit franco-anglais, de se rendre sur les bords de la Baie des Anges, qu'elle aime tant (ce qui est décidé maintenant). On disait, que Sa Majesté passerait le printemps à Florence, où voulait la suivre; et les villas à Nice ne se louaient pas; elles se louent encore aujourd'hui avec difficulté.

Il est certain que la décision de sa Majesté Britannique, de résider de nouveau quelques semaines à l'*Excelsior Hôtel Regina*, à Cimiez, améliorera la situation au printemps, mais maintenant, le tort est fait et l'argent qu'on aurait pu gagner dans l'avant-saison est perdu irrémédiablement.

Les autres prétendent que le temps dans le Nord, a été trop beau, pour que les propriétaires de terre aient pu se décider à ne pas en profiter et à quitter leurs confortables habitations de campagne avant d'être forcés par le froid et le mauvais temps. Les craintes de ceux-ci sont en partie légitimes; on sait que le temps, qui est trop beau au commencement de la saison, retard toujours un peu celle-ci. Heureusement pour les intéressés, l'apparition du mauvais temps a produit tout de suite son effet, et les trains nous ont, il y a quelques jours, amené un peu plus de monde. Mais ce petit mouvement passager est resté sans grande influence sur le caractère de la saison, qui inspire toujours quelques inquiétudes.

Enfin, d'autres sont convaincus que le voisinage vicieux de Monte-Carlo fait un tort immense à la saison de Nice et en empêche le développement. Ceux-ci ont raison. Notre presse local fait, sans exception, une réclame immense, effrénée à Monte-Carlo, pour y amener les personnes qui volontiers dépenseraient leur argent à Nice, si leur attention n'était pas constamment portée sur les merveilles de la Principauté de sa maison de jeu.

*Les salles comblées de Monte-Carlo font les salles vides de Nice.*

Paraisant ++ le Samedi

## Abonnements:

Pour la Suisse:  
12 mois Fr. 5.—  
6 mois " 3.—  
3 mois " 2.—

Pour l'Etranger:  
12 mois Fr. 7.50  
6 mois " 4.50  
3 mois " 3.—

Les Sociétaires

reçoivent l'organe

gratuitement.